	
<b>Heure de début : 14h30</b> <b>Heure de fin : 17h00</b>		<b>Rédacteur :</b> <b>Mme Sophie Chasseriaud</b>	<b>Date de rédaction :</b> <b>23/06/2022</b>
<b>Présents :</b> <b>M Bertrand Cazal</b> , Chargé de mission commissariat de Massif Central, ANCT <b>M Nicolas Bernard</b> , Commissaire adjoint Massif Central <b>M Vincent Cousi</b> , maire de Caylus, Président du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal <b>M Joël Bouzillard</b> , adjoint au maire de Saint Antonin, Vice-Président au Tourisme pour la CCQRGA <b>M Emmanuel Cros</b> , maire de Laguépie, Vice-Président au Tourisme pour le Conseil Départemental du Tarn et Garonne <b>M Mathieu Simon</b> , DGS pour la CCQRGA <b>Mme Caroline Manens</b> Directrice de l'Agence de Développement Touristique du Tarn et Garonne <b>Mme Céline Rubeaux</b> , Chef de service entreprise territoire et formation pour la chambre d'agriculture du Tarn et Garonne <b>M Julien Simon</b> , chargé de développement territorial investisseur, Banque des Territoires direction Occitanie <b>M Patrick Marot</b> , chef de projet Petites Villes de Demain pour la CCQRGA <b>Mme Sophie Chasseriaud</b> , chef de projet Avenir Montagne Ingénierie pour la CCQRGA		<b>Excusés :</b> <b>Mme Huguette Clignet</b> , chargée de mission Politique d'accueil développement économique <b>Mme Nathalie Grosborne</b> , directrice du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Quercy Garonne <b>M Cédric Barthes</b> , coordination action territoriale & collectivités pour la chambre des métiers et de l'artisanat du Tarn et Garonne <b>Mme Sophie Pirkin</b> , Chargée de mission Tourisme Durable du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie <b>Mme Marie-Pierre Ciryçi-Laverny ou M Charles Pascal</b> , Chargé(e) de mission Service Economie Rurale, Direction Economie Locale, Tourisme, Agriculture et Alimentation, Région Occitanie	

**Objet de la réunion : Comité de Projet Avenir Montagne Ingénierie n°1**

Mot d'accueil de M Joël Bouzillard et tour de table des participants.

Présentation du plan avenir Montagne par M Nicolas Bernard, commissaire adjoint du Massif Central.

Lancé par l'ancien premier ministre Jean Castex le 27 mai 2021, le plan Avenir Montagne vise une transformation du modèle touristique de montagne ; ce plan mobilise 650M€ de crédits Etat-Régions en s'appuyant sur 14 mesures phares réparties en 3 axes : Favoriser la diversification de l'offre, Accélérer la transition écologique des activités touristiques de Montagne et dynamiser l'immobilier de loisir en vue d'enrayer la formation de « lits froids ». Le détail de répartition des crédits figure dans la présentation powerpoint en pièces jointes. Il est indiqué que le plan Avenir Montagne Ingénierie est à ce jour calibré pour deux années, et qu'il n'existe pas de certitude concernant sa reconduction ou son extension ultérieure, même si celle-ci peut être souhaitable pour les territoires.

Rappel des objectifs du plan Avenir Montagne Ingénierie :

- Diversification de l'offre
- Emergence d'un tourisme plus responsable
- Réhabilitation des hébergements touristiques vieillissants et peu commercialisés (lits froids)
- Valorisation des potentiels touristiques des territoires à moindre notoriété
- Transition vers un tourisme bas carbone
- Conception de nouveaux modèles de développement intégrant touristes et habitants

Le plan repose sur un accompagnement des territoires de montagne vers un développement touristique adapté aux enjeux de transition écologique et de diversification touristique, et s'appuie sur 3 piliers : le chef de projet dédié recruté ou détaché à cet effet, une plateforme et un réseau de partage d'expériences, ainsi qu'un soutien en ingénierie par un accès à des offres thématiques. L'ANCT a émis le souhait d'un calendrier permettant les premières mises en œuvre avant la fin du programme, dans l'optique de réaliser une première évaluation des actions mises en place d'ici fin 2024.

Pour ce faire, de nombreux partenaires peuvent être mobilisés, à l'exemple de l'agence nationale de la cohésion des territoires, le réseau des parcs naturels régionaux de France, ainsi que le réseau des Grands sites de France, ou encore les chambres consulaires (cf powerpoint joint). Les offres complémentaires en ingénierie sont réparties en 4 blocs : celles proposées par la Banque des Territoires, les offres de l'ANCT, les offres construites via partenariat ANCT/partenaires, et les autres offres partenaires. Certaines peuvent faire l'objet d'un co-financement (limité à 50% du montant final) avec maîtrise d'ouvrage par les territoires et d'autres sont entièrement financées via des marchés à bons de commande ANCT/Banque des Territoires.

M Julien Simon présente les offres de la Banque des Territoires. Sont également proposées différents appuis au management de projet au bénéfice du chef de projet dans le cadre de son travail de structuration d'une démarche stratégique.

M Bertrand Cazal présente les offres de l'ANCT.

M Mathieu Simon prend la parole pour présenter une carte d'identité du territoire de la Communauté de communes Quercy, Rouergue et Gorges de l'Aveyron. 17 communes, 7709 habitants, 46 000ha, plusieurs polarités : Caylus, Saint Antonin, Verfeil-Varen, Laguépie, Parisot, tournés vers 3 bassins de vie que sont aujourd'hui Caussade, Caylus, Villefranche de Rouergue.

Le potentiel touristique constitue un marqueur historique du territoire et de son activité, avec une augmentation de population de 30% en période saisonnière et la présence de sites d'intérêt ainsi que de nombreux labels et marques. On peut citer le Centre des Monuments Nationaux à l'Abbaye de Beaulieu, la grotte du Bosc, les châteaux de Cas et Saint Projet, le site inscrit des Gorges de l'Aveyron, les Espaces Naturels Sensibles du territoire, le CPIE Quercy Garonne à Caylus, la cascade pétrifiante de Saint Pierre Livron, le lac de Parisot, ainsi que les centres bourgs de nombreux villages du périmètre. Différents types de labels et marques viennent valoriser le territoire, à l'exemple de Grand Site Occitanie, Pays d'Art et d'Histoire, Stations Vertes, Pavillon Bleu, ou encore des marques venant signaler des démarches particulières, comme Qualité Tourisme, Tourisme & Handicap, etc... Une tradition d'ingénierie en lien avec les politiques de Massif existe sur le territoire : les actions en matière de politique d'accueil ont permis un développement territorial avec effet de levier certain sans lesquels de nouveaux arrivants n'auraient pu être accompagnés. De même, le Pôle Pleine Nature, qui a permis divers aménagements ; une nouvelle candidature est envisagée à l'appel à projets qui sera lancé prochainement dans le cadre des politiques de massif, avec un portage (maîtrise d'ouvrage) restant à préciser.

M Cazal revient sur le classement du site des Gorges de l'Aveyron, préalable à l'entrée dans une démarche Grand Site de France. M Mathieu Simon précise qu'une réunion vient d'avoir lieu avec la DREAL pour demander des précisions sur la réglementation induite par le futur classement du site en matière d'aménagement et d'urbanisme. Un nouveau dessin du périmètre, souhaité par les élus du territoire, doit être proposé par la DREAL.

L'activité économique du territoire s'appuie aujourd'hui sur le tourisme, l'agriculture et l'artisanat.

M le commissaire adjoint de massif et M Casal interviennent pour évoquer les difficultés constatées en matière de transmission des exploitations agricoles dans le Massif central. Dans ce contexte, et à l'échelon du territoire, l'agriculture, l'artisanat et le soutien des TPE constituent de véritables enjeux en matière de diversification touristique. M Casal souligne l'intérêt de ne plus réfléchir au tourisme uniquement pour le touriste et de plus sectoriser les activités touristiques. L'intérêt du programme est aussi de « dézoomer » des bureaux d'information touristique et de l'offre touristique pour constituer des modèles transversaux et globalisants plus soutenables pour les territoires en intégrant la diversité des problématiques liées au tourisme. M le commissaire adjoint revient sur la mise à disposition possible d'un climatologue pour modéliser les évolutions climatiques à venir. L'étude climatique AP3C (Adaptation des Pratiques Culturelles au changement climatique) permet de disposer d'une projection au niveau du massif à l'horizon 2050.

[vincent.cailliez@creuse.chambagri.fr](mailto:vincent.cailliez@creuse.chambagri.fr)

<https://www.sidam-massifcentral.fr/cartes-climatiques-et-agro-climatiques/>

Mme Rubeaux revient sur les statistiques et la typologie des activités sur le territoire.

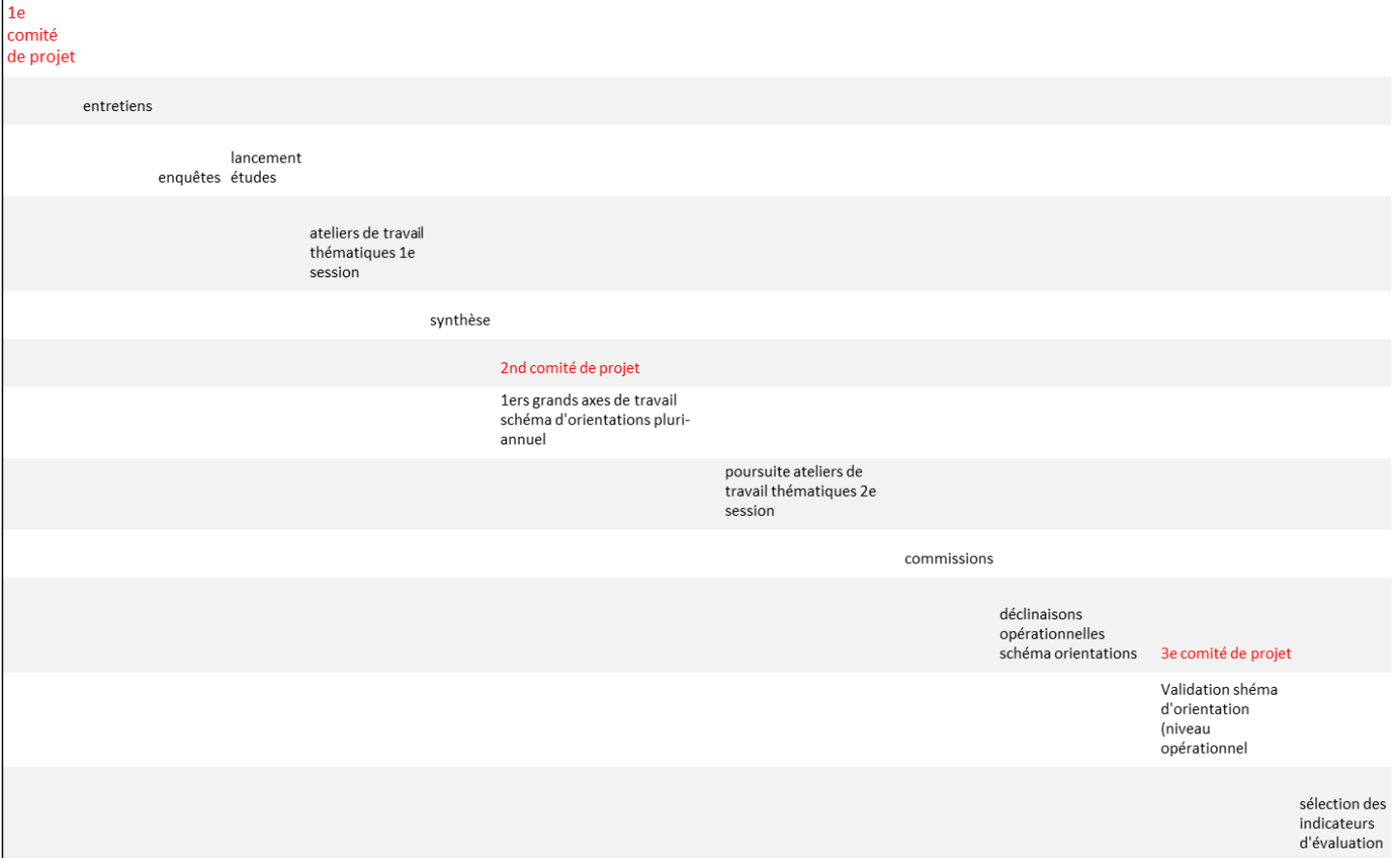
Un état des lieux des points forts et points faibles figure dans la présentation powerpoint et constitue la base d'une réflexion à venir en vue de concevoir et mettre en œuvre un schéma d'orientation touristique pluri-annuel. On effectue un retour rapide sur les grands enjeux et problématiques présentés dans notre dossier de candidature Avenir Montagne Ingénierie: Quel tourisme souhaité pour demain en CCQRGA ? Comment mieux diffuser l'image et l'identité du territoire pour le territoire et par le territoire ? Comment intégrer au sein de la stratégie touristique les questions de transition écologique, au travers de la préservation et de la valorisation des richesses en biodiversité ? Dans le traitement des mobilités touristiques ? Des problématiques d'hébergements touristiques (formation des lits froids)? Ou encore dans la logique d'attractivité du territoire ?

M le commissaire adjoint de massif évoque différentes expérimentations menées dans d'autres territoires du Massif en réponse aux problématiques mentionnées dans la candidature, à l'exemple du service de conciergerie mis en œuvre par le CDT Lozère en partenariat avec l'Aveyron pour lutter contre la formation des lits froids, ou encore l'atelier vocal en Cévennes, résidence d'artistes menée dans le cadre de la candidature Clermont-Ferrand, capitale européenne de la Culture. M le maire de Caylus évoque le Festival Caylus Classique, du 14 au 21 août 2022.

En termes de gouvernance, la CCQRGA compte s'appuyer pour la conduite de ce projet, sur les instances et commissions existantes : Commission développement économique – Politique d'accueil et Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme en vue de partager les résultats d'enquêtes, concertations et groupes de travail thématiques. Divers acteurs, membres ou non du comité de projet, pourront être sollicités selon les thématiques abordées pour apporter leur expertise et technicité tout au long de la démarche.

En matière de dispositif de concertation, des démarches croisées sont envisagées : entretiens individualisés, enquêtes croisées selon la typologie de public, mobilisation dans le cadre d'ateliers de travail thématiques comme les ateliers de travail sur l'identité de territoire, ou la stratégie d'accueil et de diffusion de l'information, etc...

On propose un rétroplanning prévisionnel jusqu'à fin 2022-début 2023 qui prévoit la réunion d'un second comité de projet fin septembre, puis d'un troisième à la fin décembre en vue de disposer à minima, des grands axes stratégiques du futur schéma d'orientations dès 2023.



- A l'issue de ce premier comité de projet, les premières actions à mener seront donc les suivantes :
- Enquêtes de terrain, en ligne et auprès des hébergements sur les clientèles touristiques en saison
  - Entretiens individuels avec la population locale, associatifs et entreprises sur l'avenir du tourisme
  - Enquêtes quantitative et qualitative d'analyse auprès des commerçants volontaires
  - Lancement d'un premier groupe de travail thématique sur la mise en récit du territoire par le territoire
  - 1ères analyses de données collectées
  - Définition des besoins et pré-cahier des charges pour le lancement d'une étude sur les outils destinés à affiner l'observation du territoire
  - Lancement d'un second groupe de travail sur la stratégie d'accueil et de diffusion de l'information sur le périmètre intercommunal

M Joël Bouzillard clôture la réunion et remercie les participants.